

## MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÀ DI CORSICA CORTE, 11 février 2014

Le Conseil d'Administration de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, réuni ce jour en séance plénière, tient à apporter son soutien aux jeunes militants syndicalistes appelés à comparaître le mercredi 12 février au Palais de Justice de Bastia.

Il déplore l'outrance et l'irrationalité des procédures policières et judiciaires qui ont conduit ces jeunes dans l'enceinte d'un tribunal. Il s'étonne d'autant plus de cette stratégie qu'en des lieux différents, et avec des affrontements et des exactions d'une autre ampleur, les réponses apportées par la police et la justice n'ont pas eu la même visée punitive, loin s'en faut. Il tient également à mettre en relief les risques et dérives anti-démocratiques que recèle la pratique de prélèvement de l'ADN, qui constitue un des motifs principaux retenus contre les jeunes militants.

Au delà des mots d'ordre du syndicat Ghjuventù Indipendentista, dont on ne peut que remarquer la forte congruence avec les orientations, unanimes pour certaines, quasi unanimes pour d'autres, qui sont désormais au cœur de l'engagement de l'Assemblée de Corse, le Conseil d'Administration de l'Università rappelle qu'elle apportera toujours son soutien aux jeunes dont l'éveil et la conscience politique convergent vers l'avènement d'une société démocratique, forte de son identité et pleinement tournée vers les enjeux d'avenir.

Service Communication  
Università di Corsica Pasquale Paoli  
Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte

Sylvia Flore, Responsable  
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71  
Cell. : +33 (0)6 26 91 95 35  
flore@univ-corse.fr

Gaëlle Piferini  
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 59  
gpiferini@univ-corse.fr

Philippe Rocchi  
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 49  
procchi@univ-corse.fr